



M. Philippe Wahl
Président Directeur Général
du groupe La Poste
9 rue du Colonel Pierre Avia
75015 Paris

Fédération
des activités postales et des télécommunications
25/27 rue des Envierges 75020 Paris
Tél : 01 44 62 12 00 Fax : 01 44 62 12 34
sudptt@sudptt.fr <http://www.sudptt.org>

Le 19 novembre 2020

Objet : gel des réorganisations

Monsieur le Président,

Vous n'êtes pas sans ignorer que la situation sanitaire liée à la deuxième vague de Covid-19 est très grave dans notre pays. Le 7 novembre 86 800 nouveaux cas ont été recensés, et le cap des 40 000 décès depuis le début de l'épidémie a malheureusement été franchi.

Dans ce contexte de deuxième vague le gouvernement a pris un certain nombre de mesures, et un nouveau protocole pour les entreprises a été élaboré. Ce dernier met notamment l'accent sur la nécessité de mettre en place le télétravail partout où cela est possible, ainsi que sur le strict respect des normes de distanciation physique.

Or il s'avère que le télétravail n'est pas mis en place de manière systématique, y compris quand il n'est ni techniquement impossible, ni contraire aux impératifs de production. A titre d'exemple, au Réseau, une partie des personnels qui étaient en télétravail lors du premier confinement se voient aujourd'hui contraints de travailler sur site.

Parallèlement, en ce qui concerne les activités ne pouvant être concernées par le télétravail, on observe d'ores et déjà que, dans nombre de services, les normes de distanciation ne peuvent, en pratique, être respectées.

La très importante augmentation des flux colis (+ 30 % selon vos propres chiffres), qui sera fortement majorée par la « peak period », génère une contrainte supplémentaire sur le corps social postal, ce dernier étant déjà fortement éprouvé par le confinement du printemps et par la séquence de déconfinement qui a suivi.

Les difficultés ne concernent pas, en outre, uniquement le secteur du colis.

A ces éléments s'ajoute l'élection au Conseil d'Administration du groupe La Poste. Vos collaboratrices et collaborateurs ont déclaré vouloir que cette dernière puisse se dérouler dans les meilleures conditions possibles, afin que cet exercice démocratique ne soit pas entravé.

Pourtant, dans une majorité de territoires et de directions, le processus de mise en place de nouvelles organisations continue. Compte tenu de la situation que nous venons d'évoquer, nous ne comprendrions pas que la direction du groupe continue en ce sens.

Ces pourquoi nos organisations demandent le gel immédiat des réorganisations dans l'ensemble de La Poste, jusqu'à la fin de l'Etat d'urgence sanitaire.

Dans l'attente de votre réponse veuillez agréer, M. Le Président, nos salutations distinguées.

Pour Sud PTT
Eddy Talbot, membre du bureau fédéral